

Direction Solidarité Santé
Service Atelier Santé Ville
JPB/AP/BS

N°306/2022

DÉCISION DU MAIRE

OBJET : Signature avec l'association « Si J'avais Su » d'un devis pour une animation scientifique dans le cadre de l'évènement « Les 60 ans de la Fauconnière », le 24 septembre 2022 à Gonesse.

Le Maire de la Commune de Gonesse,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L 2122-22 et 2122-23,

Vu le Code de la Commande Publique,

Vu la délibération n°74 du 3 juillet 2020 portant délégation d'attributions du Conseil municipal au Maire – article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales, précisée et modifiée en certains points par la délibération n°13 du 25 janvier 2021,

Considérant que dans le cadre de l'évènement « Les 60 ans de la Fauconnière », la Ville souhaite proposer des animations en direction des familles, le 24 septembre 2022,

Considérant les activités de l'Atelier Santé Ville, en particulier les actions de prévention liées à la santé globale et la volonté de la Ville de faire intervenir Monsieur Chandrou Koumar, Journaliste scientifique et Docteur en Neurosciences pour l'animation d'un atelier scientifique lors de la manifestation susvisée.

DECIDE

- **De signer** avec l'association « Si J'avais Su », sise 3 rue de Cracovie – 35200 Rennes, le devis joint à la présente décision,
- **De lui régler** la somme totale de 1 400 € (TVA non applicable),
- **Dit** que les crédits sont inscrits au budget 2022.

Il sera rendu compte de cette décision au Conseil municipal, lors d'une prochaine séance.

Fait à Gonesse, le 19 septembre 2022

Hôtel de ville
66, rue de Paris
B.P. 10060
95503 Gonesse Cedex
tél 01 34 45 11 11
fax 01 39 87 13 22

Le Maire,



Jean-Pierre BLAZY

Le Maire soussigné, ATTESTE
que le présent acte a été reçu en
Sous-Préfecture, le : **23 SEP. 2022**

Mis en ligne, le : **23 SEP. 2022**

Pour le Maire et par délégation
La Directrice Générale des Services


Corinne TAILLEUR

Le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Cergy Pontoise dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

Accusé de réception d'un acte en préfecture

Signature avec l'association « Si J'avais Su » d'un devis pour une

Objet de l'acte : animation scientifique dans le cadre de l'évènement « Les 60 ans de la Fauconnière », le 24 septembre 2022 à Gonesse.

.....

Date de décision: 19/09/2022

Date de réception de l'accusé 23/09/2022

de réception :

.....

Numéro de l'acte : 2022DECISION306

Identifiant unique de l'acte : 095-219502770-20220919-2022DECISION306-AI

.....

Nature de l'acte : Arrêtés individuels

Matières de l'acte : 9 .1

Autres domaines de competences

Autres domaines de competences des communes

Date de la version de la 29/08/2019

classification :

.....

Nom du fichier : Décision 306.pdf (99_AI-

095-219502770-20220919-2022DECISION306-AI-1-1_1.pdf)